

# PROCÈS-VERBAL

## Séance plénière d'ouverture

34<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle nationale, Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)

Du dimanche 22 novembre au mercredi 25 novembre 2015

---

### OUVERTURE DE LA SÉANCE – Le dimanche 22 novembre 2015

16 h 32 : La présidente nationale, Bilan Arte, ouvre la séance.

#### 1. APPEL NOMINAL

Section 03	University of British Columbia Students' Union Okanagan	Absente
Section 73	Vancouver Community College Students' Union	Présente
Section 75	Camosun College Student Society	Présente
Section 18	Douglas Students' Union	Présente
Section 33	Emily Carr Students' Union	Présente
Section 26	Kwantlen Student Association	Absente
Section 61	Vancouver Island University Students' Union	Présente
Section 13	College of New Caledonia Students' Union	Par procuration
Section 72	North Island Students' Union	Absente
Section 66	Northwest Community College Students' Union	Présente
	Northern British Columbia Graduate Students' Society*	Absente
Section 53	Okanagan College Students' Union	Par procuration
Section 86	College of the Rockies Students' Union	Absente
Section 04	Selkirk College Students' Union	Présente
Section 15	Thompson Rivers University Students' Union	Absente
Section 42	Alberta College of Art and Design Students' Association	Absente
Section 21	University of Calgary Graduate Students' Association	Absente
Section 90	First Nations University of Canada Students' Association	Présente
Section 09	University of Regina Students' Union	Présente
Section 101	University of Saskatchewan Graduate Students' Association	Présente
Section 17	University of Saskatchewan Students' Union	Absente
Section 37	Brandon University Students' Union	Présente
Section 96	University of Manitoba Graduate Students' Association	Absente
Section 103	University of Manitoba Students' Union	Présente
Section 38	Association étudiante de l'Université de Saint-Boniface	Présente
Section 08	University of Winnipeg Students' Association	Présente
Section 82	Algoma University Students' Union	Présente
Section 112	Association générale des étudiantes et étudiants du Collège Boréal	Absente
Section 102	Brock University Graduate Students' Association	Présente
Section 78	Carleton University Graduate Students' Association	Présente
Section 01	Carleton University Students' Association	Absente
Section 107	Association étudiante de La Cité collégiale	Présente
Section 92	Student Association of George Brown College	Présente
Section 93	Association étudiante du Collège Glendon	Absente
Section 54	University of Guelph Central Student Association	Présente
Section 62	University of Guelph Graduate Students' Association	Absente
Section 32	Lakehead University Student Union	Présente
Section 111	Laurentian Student Union	Présente
Section 30	Association générale des étudiant(e)s de l'Université Laurentienne	Absente
Section 110	Association des étudiantes et étudiants aux études supérieures de l'Université Laurentienne	Présente
Section 88	Association des étudiantes et étudiants francophones de l'Université Laurentienne	Présente
Section 104	Association des étudiantes et étudiants adultes et à temps partiel de la Laurentienne	Absente
Section 39	McMaster University Graduate Students' Association	Absente
Section 20	Nipissing University Student Union	Présente
Section 25	Ontario College of Art and Design Students' Union	Présente

## PAGE 2 – PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

34<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle nationale, Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)

Du dimanche 22 novembre au mercredi 25 novembre 2015

---

Section 41	Student Federation of the University of Ottawa/Fédération étudiante de l'Université d'Ottawa	Présente
Section 94	University of Ottawa Graduate Students' Association des étudiant(e)s diplômé(e)s de l'Université d'Ottawa	Présente
Section 27	Queen's University Society of Graduate and Professional Students	Absente
Section 24	Ryerson Students' Union	Présente
Section 105	Continuing Education Students' Association of Ryerson	Présente
Section 85	Association étudiante de l'Université Saint-Paul	Absente
Section 99	Scarborough Campus Students' Union	Présente
Section 19	University of Toronto Graduate Students' Union	Présente
Section 97	University of Toronto Association of Part-Time Undergraduate Students	Présente
Section 98	University of Toronto Students' Union	Présente
Section 109	University of Toronto Mississauga Students' Union	Présente
Section 71	Trent Central Student Association	Présente
Section 47	University of Western Ontario Society of Graduate Students	Absente
Section 56	Wilfrid Laurier University Graduate Students' Association	Absente
Section 48	University of Windsor Graduate Students' Society	Présente
Section 106	Organization of Part Time University Students, University of Windsor	Présente
Section 49	University of Windsor Students' Alliance	Présente
Section 68	York Federation of Students	Présente
Section 84	York University Graduate Students' Association	Présente
Section 67	University of New Brunswick Graduate Students Association	Présente
Section 63	Holland College Student Union	Absente
Section 70	University of Prince Edward Island Graduate Student Association	Présente
Section 31	University of Prince Edward Island Student Union	Absente
Section 95	Cape Breton University Students' Union	Absente
Section 11	University of King's College Students' Union	Présente
Section 34	Mount Saint Vincent University Students' Union	Présente
Section 07	Student Union of NSCAD University	Présente
Section 69	Association générale des étudiants de l'Université Sainte-Anne	Présente
Section 36	Grenfell Campus Student Union	Présente
Section 45	Marine Institute Students' Union	Présente
Section 100	Graduate Students' Union of the Memorial University of Newfoundland	Présente
Section 35	Memorial University of Newfoundland Students' Union	Présente
Section 46	College of the North Atlantic Students' Union	Présente

\* Membre éventuel

Arte déclare que le quorum est atteint.

Arte note que des observatrices et observateurs du Dalhousie Students' Union ont été invités à l'assemblée.

2015/11:001

### MOTION

Section 11/Section 94

Il est résolu d'accorder aux déléguées et délégués du Dalhousie Students' Union un droit de parole pendant la durée de l'assemblée.

**ADOPTÉE**

## 2. AVIS DE PROCURATION

Arte explique que les Règlements de la Fédération permettent aux membres votants qui ne peuvent participer à toute l'assemblée générale ou à une partie de celle-ci de désigner un autre membre pour voter en son nom durant son absence. Arte annonce que la section 13 a ainsi désigné la section 4, que la section 33 a ainsi désigné la section 72, que la section 18 a ainsi désigné la section 61 et que la section 53 a ainsi désigné la section 73.

## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE – PAGE 3

34<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle nationale, Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)

Du dimanche 22 novembre au mercredi 25 novembre 2015

---

### 3. RATIFICATION DE LA PRÉSIDENTE OU DU PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

Arte annonce qu'elle présidera la séance plénière d'ouverture étant donné que la personne externe qui devait le faire a dû annuler à la dernière minute.

### 4. MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENTATIONS

Arte prononce le mot de bienvenue.

### 5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DES SÉANCES PLÉNIÈRES

#### 2015/11:002 MOTION

Section 99/Section 109

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour des séances plénière d'ouverture et de clôture de la 34<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle nationale de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services).

**ADOPTÉE**

### 6. ADOPTION DU PROGRAMME DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NATIONALE

#### 2015/11:003 MOTION

Section 97/Section 69

Il est résolu d'adopter le programme de la 34<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle nationale de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services).

**ADOPTÉE**

### 7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NATIONALE

#### 2015/11:004 MOTION

Section 41/Section 45

Il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 68<sup>e</sup> Assemblée générale nationale semestrielle de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services).

**ADOPTÉE**

### 8. SURVOL DES PROCÉDURES

#### a. Règles de procédure des réunions et des séances plénières

Arte explique les règles de procédure du *Robert's Rules of Order* – le recueil des conventions qui est utilisé pour diriger les assemblées plénières et les réunions des sous-comités plénières et des caucus – et toutes autres règles de procédure qui ont été établies par résolution permanente.

#### b. Survol des procédures visant la prévention du harcèlement à l'assemblée générale

Quinn Blue et Jessica Thyriar, conseillères en matière de harcèlement, font une brève présentation sur la politique et les procédures de la Fédération en ce qui concerne le harcèlement. Elles encouragent les déléguées et délégués à prendre connaissance de la politique à ce sujet et d'être conscients des effets que leur comportement pourrait avoir sur les autres.

#### c. Présentation de l'agente ou de l'agent des relations de travail de la Fédération

Dubinski fait une courte présentation sur la convention collective de la Fédération avec le personnel en ce qui a trait aux droits et responsabilités des employées et employés lors des

## **PAGE 4 – PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE**

34<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle nationale, Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)

Du dimanche 22 novembre au mercredi 25 novembre 2015

---

assemblées générales nationales. Elle souligne que le personnel de la Fédération a le droit d'assister et de participer à toutes les réunions de l'employeur à l'exception de celles où des points concernant les mesures disciplinaires, les licenciements et les négociations sont à l'ordre du jour. Elle dit que vu leur expérience au sein de la fédération, les employées et employés sont souvent les mieux placés pour fournir le contexte de divers dossiers que les déléguées et délégués sont appelés à examiner au cours de l'assemblée.

### **9. MODIFICATIONS AUX FORMES D'ADHÉSION**

Arte affirme qu'il n'y a eu aucune modification aux formes d'adhésion.

### **10. PRÉPARATION POUR LES ÉLECTIONS**

Arte annonce que l'Exécutif national a formé un comité de mises en candidature et invite sa représentante, Hildah Otieno, à présenter un survol de la procédure électorale. Otieno explique que des élections se tiendront pendant l'assemblée générale pour pourvoir aux postes suivants au sein de l'Exécutif national pour 2016-2017 : présidente ou présidente, vice-présidente ou vice-président, trésorière ou trésorier, représentante des femmes, représentante ou représentant du Nouveau-Brunswick et représentante ou représentant des collèges et instituts. De plus, Otieno précise que deux postes sont à pourvoir par élection au Comité d'appel et que les mises en candidature à ce comité suivront le même ordre que celui pour les postes élus à l'Exécutif national.

Otieno passe en revue les échéances fixées pour les élections et demande aux déléguées et délégués de consulter le programme de l'assemblée générale pour d'autres informations à ce sujet.

### **11. ADOPTION DES ORDRES DU JOUR DES SOUS-COMITÉS ET DU FORUM PLÉNIERS**

#### **a. FORMATION DES SOUS-COMITÉS PLÉNIERS**

Arte dit que, conformément à la section 1 de la Résolution permanente 1, les sous-comités et forum pléniers suivants seront constitués automatiquement :

- Comité du budget;  
Forum des campagnes et des relations avec le gouvernement;
- Comité de révision et d'élaboration des politiques;  
Comité du développement organisationnel et des services

#### **2015/11:005 MOTION**

Section 102/Section 49

Il est résolu d'adopter les ordres du jour du Comité du budget, du Forum des campagnes et des relations avec le gouvernement, du Comité de révision et d'élaboration des politiques ainsi que du Comité du développement organisationnel et des services.

**ADOPTÉE**

### **13. ÉTUDE DES MOTIONS PRÉSENTÉES EN BONNE ET DUE FORME AVEC AVIS**

#### **2015/11:006 MOTION**

Section 8/Section 105

Attendu que le chômage chez les jeunes est le double de la moyenne nationale;

Attendu que le nombre de stages non rémunérés a augmenté;

Attendu que le salaire minimum dans tout le pays ne tient plus le rythme des frais de scolarité et des frais de subsistance qui montent en flèche;

## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE – PAGE 5

34<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle nationale, Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-  
Services)

Du dimanche 22 novembre au mercredi 25 novembre 2015

---

Attendu qu'il n'y a pas de stratégie fédérale efficace pour aborder le chômage et le sous-emploi chez les jeunes;

Attendu que nos membres sont directement touchés par l'augmentation du chômage chez les jeunes, l'érosion du travail de débutant rémunéré et le déclin de la qualité des emplois; par conséquent,

Il est résolu que la Fédération élabore une campagne pour aborder le chômage et le sous-emploi chez les jeunes qui comprendra les piliers suivants : régler le problème des stages non rémunérés, établir un salaire-subsistance de 15 \$ l'heure, et adopter une stratégie nationale réalisable d'emplois pour les jeunes;

Il est de plus résolu que cette campagne inclue des objectifs à court, moyen et long termes;

Il est de plus résolu de présenter cette campagne à l'Assemblée générale nationale de juin 2016 pour son approbation.

**2015/11:097**

### **MOTION DE RENVOI**

Section 109/Section 08

Il est résolu de renvoyer la motion 2015/11:006 au Forum des campagnes et des relations avec le gouvernement aux fins d'examen et d'étude.

### **ADOPTÉE**

**2015/06:006**

### **RENGOYÉE**

**2015/11:008**

### **MOTION**

Section 8/Section 105

Attendu que le Réseau d'achats éthiques (RAE) existe dans le but de fournir du matériel produit éthiquement;

Attendu que le RAE aide les syndicats étudiants membres à acheter des produits à un taux local;

Attendu qu'une portion importante des membres de la Fédération connaît des hivers extrêmement froids;

Attendu que la plupart des syndicats étudiants membres ont remarqué une augmentation des demandes de vêtements d'hiver; par conséquent,

Il est résolu d'inclure dans les articles offerts par le Réseau d'achats éthiques de la Fédération les suivants : mitaines, écharpes, tuques et chandails à capuche ou en molleton;

Il est de plus résolu de produire ces nouveaux articles pour les offrir pendant les activités d'accueil aux étudiantes et étudiants de l'automne 2016;

Il est de plus résolu qu'il soit possible de personnaliser ces nouveaux articles.

**2015/11:009**

### **MOTION DE RENVOI**

Section 109/Section 08

Il est résolu de renvoyer la motion 2015/11:008 au Comité du développement organisationnel et des services aux fins d'examen et d'étude.

### **ADOPTÉE**

**2015/11:008**

### **RENGOYÉE**

**2015/11:010**

### **MOTION**

Section 8/Section 105

Attendu qu'ISIC G.-B. offre une gamme considérable de rabais;

Attendu qu'ISIC G.-B. se vante d'une utilisation incroyable;

Attendu qu'ISIC G.-B. offre de nombreux rabais de haute qualité;

Attendu que la qualité et la quantité des rabais offerts par ISIC G.-B. excèdent celles d'ISIC Canada; par conséquent,

## PAGE 6 – PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

34<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle nationale, Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)

Du dimanche 22 novembre au mercredi 25 novembre 2015

---

Il est résolu de charger l'Exécutif national d'examiner les techniques et stratégies qu'emploie le syndicat national des étudiantes et étudiants de la G.-B. (UK's National Union of Students – NUS);

Il est de plus résolu que l'Exécutif élu crée des liens plus solides avec le NUS afin d'aider à examiner le succès d'ISIC en G.-B. et de créer une solidarité internationale entre les étudiantes et étudiants.

2015/11:011

### **MOTION DE RENVOI**

Section 109/Section 08

Il est résolu de renvoyer la motion 2015/11:010 au Comité du développement organisationnel et des services aux fins d'examen et d'étude.

### **ADOPTÉE**

2015/11:010

### **RENGOYÉE**

2015/11:012

### **MOTION**

Section 78/Section 105

Attendu que la campagne du Caucus national des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles (CNDTC) axée sur la « corporatisation » des universités n'a pas été mise à jour depuis plusieurs années;

Attendu que la campagne sur la corporatisation du CNDTC est axée principalement sur la commercialisation de la recherche et de l'espace sur le campus, mais ne traite pas des façons dont les universités sont de plus en plus régies en tant que sociétés à but lucratif qui limitent la participation démocratique des étudiantes et étudiants, des professeures et professeurs et du personnel du campus;

Attendu que la campagne de corporatisation du CNDTC souligne d'importantes questions, mais est impersonnelle et sans buts pratiques, ce qui rend difficile pour les sections locales d'utiliser la campagne en tant que fondement pour les activités d'organisation; par conséquent,

Il est résolu que la campagne sur la corporatisation du Caucus national des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles (CNDTC) soit élargie pour inclure la question de la gouvernance universitaire et du droit de la population étudiante à participer aux affaires de l'université;

Il est résolu que la campagne sur la corporatisation du CNDTC soit élargie pour incorporer des objectifs pratiques pour les activités d'organisation sur le campus;

Il est de plus résolu de créer du matériel neuf pour rattacher les priorités des entreprises privées aux expériences de tous les jours des étudiantes et étudiants sur le campus.

2015/11:013

### **MOTION DE RENVOI**

Section 109/Section 08

Il est résolu de renvoyer la motion 2015/11:013 au Forum des campagnes et des relations avec le gouvernement aux fins d'examen et d'étude.

### **ADOPTÉE**

2015/11:012

### **RENGOYÉE**

2015/11:014

### **MOTION**

Section 35/Section 105

Attendu que l'éducation est un droit;

Attendu que les étudiantes et étudiants handicapés font face à divers obstacles quant à l'accessibilité à l'éducation postsecondaire;

Attendu que l'obligation d'accommodement est généralement reconnue dans la jurisprudence et dans les codes fédéraux et provinciaux des droits de la personne;

Attendu que plusieurs établissements postsecondaires ont l'obligation d'accommodement quant aux besoins d'apprentissage des étudiantes et étudiants;

Attendu que les politiques et pratiques postsecondaires ne respectent pas toujours une norme acceptable quant à l'observation de l'obligation d'accommodement;

## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE – PAGE 7

34<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle nationale, Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-  
Services)

Du dimanche 22 novembre au mercredi 25 novembre 2015

---

Attendu qu'en septembre 2015 une étudiante de l'Université Memorial s'est vu refuser l'accommodement par un employé, ce qui a suscité une attention médiatique à l'échelle nationale sur le manquement de l'établissement à observer l'obligation d'accommodement plein et raisonnable à l'égard des étudiantes et étudiants, par conséquent,

Il est résolu que la Fédération entreprenne une campagne d'éducation et d'action entourant le besoin de politiques et de pratiques adéquates concernant l'accommodement à l'égard des étudiantes et étudiants du niveau postsecondaire.

**2015/11:015 MOTION DE RENVOI**

Section 109/Section 08

Il est résolu de renvoyer la motion 2015/11:014 au Forum des campagnes et des relations avec le gouvernement aux fins d'examen et d'étude.

**ADOPTÉE**

**2015/11:014 RENVOYÉE**

**2015/11:016 MOTION**

Section 35/Section 105

Attendu que la Fédération, grâce à ses efforts de pression, a obtenu d'Élections Canada la possibilité pour les étudiantes et étudiants de voter sur certains campus partout dans le pays avant les élections fédérales;

Attendu que pendant les trois premiers jours de scrutin plus de 42 000 étudiantes et étudiants ont voté, dont plus de 2 000 étudiantes et étudiants de l'Université Memorial;

Attendu que l'occasion pour les étudiantes et étudiants de voter sur leur campus, même si leur circonscription est située à l'extérieur du campus, améliorera grandement leur accessibilité au scrutin;

Attendu que le projet pilote du vote sur le campus sera vraisemblablement évalué après les élections fédérales; par conséquent,

Il est résolu de faire pression auprès d'Élections Canada pour que le vote sur le campus devienne un élément permanent de son programme de vote par anticipation;

Il est de plus résolu de faire pression sur Élections Canada pour qu'il soit possible de voter sur le campus dans tous les établissements d'enseignement postsecondaire du pays.

**2015/11:017 MOTION DE RENVOI**

Section 109/Section 08

Il est résolu de renvoyer la motion 2015/11:016 au Forum des campagnes et des relations avec le gouvernement aux fins d'examen et d'étude.

**ADOPTÉE**

**2015/11:016 RENVOYÉE**

**2015/11:018 MOTION**

Section 7/Section 105

Attendu que les groupes marginalisés font continuellement face à des formes uniques d'oppression, de marginalisation, de violence, d'occupation et de musellement à l'intérieur de nos campus et de nos communautés;

Attendu que l'éducation sur le privilège, l'intersectionnalité et les préjugés n'est pas intégrée dans la majorité de nos structures d'éducation ou de nos programmes d'études;

Attendu que les ateliers de lutte contre l'oppression, bien qu'utiles, ne sont pas une solution définitive pour lutter contre la discrimination parmi nos membres;

Attendu que les communautés racialisées, y compris les étudiantes et étudiants racialisés, se mobilisent continuellement pour des initiatives de campagne qui luttent contre le racisme et le colonialisme systémiques et institutionnalisés, et la violence sanctionnée par l'État, plus récemment, par des initiatives de campagne telles que *Idle No More* et *Black Lives Matter*;

## **PAGE 8 – PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE**

34<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle nationale, Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)

Du dimanche 22 novembre au mercredi 25 novembre 2015

---

Attendu que les communautés racialisées et les campagnes de lutte contre le racisme ont systématiquement été ciblées sur le campus et ailleurs en tant que moyen de contrecarrer ce travail important;

Attendu que les étudiantes et étudiants racialisés ont besoin d'espaces pour pouvoir relater leurs expériences, partager leurs histoires et se soutenir mutuellement dans leur travail, tant sur le campus qu'ailleurs, pour lutter contre le racisme et le colonialisme; par conséquent,

Il est résolu que la Fédération organise un sommet étudiant national pour lutter contre le racisme, tant sur le campus qu'ailleurs;

Il est de plus résolu de faire en sorte que le sommet coïncide avec la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, le 21 mars 2016;

Il est de plus résolu que le sommet soit organisé en tant qu'espace ouvert exclusivement aux étudiantes et étudiants racialisés, pour se rassembler, relater leurs expériences, partager des ressources de lutte contre le racisme et le colonialisme sur le campus et ailleurs;

Il est de plus résolu d'élaborer un ordre du jour et des objectifs pour le sommet en consultation avec la représentante ou le représentant national des étudiantes et étudiants racialisés et du groupe modulaire national des étudiantes et étudiants racialisés.

**2015/11:019 MOTION DE RENVOI**  
Section 109/Section 08

Il est résolu de renvoyer la motion 2015/11:018 au Forum des campagnes et des relations avec le gouvernement aux fins d'examen et d'étude.

**ADOPTÉE**

**2015/11:018 RENVOYÉE**

**2015/11:020 MOTION**

Section 37/Section 105

Attendu que l'application OOHLALA Mobile n'est pas utile;

Attendu que la Fédération paie pour un service dont les membres ne profitent pas; par conséquent,

Il est résolu que la Fédération mette fin à sa relation avec OOHLALA Mobile dès que possible.

**2015/11:021 MOTION DE RENVOI**  
Section 109/Section 08

Il est résolu de renvoyer la motion 2015/11:020 au Comité du développement organisationnel et des services aux fins d'examen et d'étude.

**ADOPTÉE**

**2015/11:020 RENVOYÉE**

**2015/11:022 MOTION DE MODIFICATION DES RÈGLEMENTS**

Section 98/Section 105

Attendu que les membres individuels ont le droit de lancer une pétition pour se joindre à la Fédération ou la quitter;

Attendu que le seuil pour la tenue d'un vote en vue de l'accréditation est de dix pour cent (10 %) des étudiantes et étudiants et que le seuil pour la tenue d'un vote en vue du retrait de l'accréditation est de vingt pour cent (20 %) des étudiantes et étudiants;

Attendu que la pétition de retrait de l'accréditation requiert le double des signatures requises pour la pétition d'accréditation;

Attendu que le montant de signatures requis pour lancer une pétition de retrait de l'accréditation est déraisonnablement élevé pour les sections locales où les membres sont plus nombreux;



## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE – PAGE 9

34<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle nationale, Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-  
Services)

Du dimanche 22 novembre au mercredi 25 novembre 2015

---

Attendu que le processus de retrait de l'accréditation comporte néanmoins un référendum démocratique présenté aux membres après la pétition;

Attendu que les membres ont droit à des règlements accessibles et démocratiques; par conséquent,

Il est résolu de modifier les règlements de manière à ce qu'une pétition réclamant la tenue d'un vote sur le retrait de l'accréditation puisse être exécutée moyennant la signature de quinze pour cent (15 %) des membres;

Il est de plus résolu de modifier le sous-alinéa 3 a.iii du Règlement I pour qu'il soit rédigé ainsi :

Seuls les étudiants et étudiantes appartenant collectivement à une association membre locale sont autorisés à entreprendre un vote sur le retrait de l'accréditation, conformément à l'article 6 du Règlement I, en présentant à l'Exécutif national de la Fédération une pétition réclamant la tenue du vote et ladite pétition doit être signée par un minimum de quinze pour cent (15 %) desdits étudiants et étudiantes.

Il est de plus résolu de modifier le paragraphe 6 du Règlement I pour tenir compte de ce changement et de modifier la première phrase du paragraphe 6 pour qu'elle soit rédigée ainsi :

Selon les dispositions du sous-alinéa 3.a.iii du Règlement I, une pétition pour la tenue d'un vote sur le retrait de l'accréditation doit être signée par au moins quinze pour cent (15 %) de l'ensemble des étudiantes et étudiants membres de l'association membre locale et doit être livrée à l'Exécutif national de la Fédération.

Il est de plus résolu que toute autre référence à ce seuil dans tous les documents de fonctionnement ou publications de la Fédération soit modifiée en conséquence.

**2015/11:023**

### **MOTION DE RENVOI**

Section 68/Section 73

Il est résolu de renvoyer la motion 2015/11:022 au Comité du développement organisationnel et des services aux fins d'examen et d'étude.

### **ADOPTÉE**

**2015/11:022**

### **RENGVOYÉE**

**2015/11:024**

### **MOTION**

Section 38/Section 105

Attendu que la Fédération est composée de syndicats étudiants membres;

Attendu que les syndicats étudiants membres créent des campagnes complémentaires et originales de la Fédération;

Attendu que la Fédération est plus puissante lorsque nous sommes unis et solidaires;

Attendu que les demandes de liberté d'accès à l'information est souvent valorisée au sein de la Fédération; par conséquent,

Il est résolu que la Fédération accélère la création et le lancement d'un portail d'information qui inclut des blogues, l'affichage de vidéos, des messages, des illustrations graphiques et d'autre matériel pertinent.

**2015/11:025**

### **MOTION DE RENVOI**

Section 109/Section 08

Il est résolu de renvoyer la motion 2015/11:024 au Forum des campagnes et des relations avec le gouvernement aux fins d'examen et d'étude.

### **ADOPTÉE**

**2015/11:024**

### **RENGVOYÉE**

## **PAGE 10 – PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE**

34<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle nationale, Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)

Du dimanche 22 novembre au mercredi 25 novembre 2015

---

**2015/11:026**

### **MOTION**

Section 69/Section 105

Attendu que la qualité de l'éducation postsecondaire en français varie d'une institution à une autre;

Attendu qu'il y a des étudiantes et des étudiants qui sont inscrits dans des programmes en français qui doivent le terminer en anglais;

Attendu que les membres du Groupe modulaire des étudiantes et étudiants francophones et du Forum sur le bilinguisme ont discuté à quelques reprises de l'importance de l'accessibilité à une éducation postsecondaire pour les étudiantes et étudiants francophones; par conséquent,

Il est résolu de créer un groupe de travail pour étudier la situation de l'éducation postsecondaire en français au Canada.

**2015/11:027**

### **MOTION DE RENVOI**

Section 109/Section 08

Il est résolu de renvoyer la motion 2015/11:026 au Forum des campagnes et des relations avec le gouvernement.

**ADOPTÉE**

**2015/11:026**

**RENOYÉE**

## **13. PRÉSENTATION DU RAPPORT DE L'EXÉCUTIF NATIONAL**

**2015/11:028**

### **MOTION DE RENVOI**

Section 92/Section 36

Il est résolu de reporter la présentation du rapport de l'Exécutif national à la séance plénière de clôture.

**ADOPTÉE**

## **15. ANNONCES**

Dubinski procède à un certain nombre d'annonces logistiques.

## **16. SUSPENSION DE LA SÉANCE**

18 h 26 : La séance est suspendue jusqu'à 14 h, le mercredi 25 novembre 2015.

# PROCÈS-VERBAL

## Séance plénière de clôture

34<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle nationale, Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)  
Du dimanche 22 novembre au mercredi 25 novembre 2015

---

### OUVERTURE DE LA SÉANCE – Le dimanche 25 novembre 2015

15 h 33 : La présidente nationale, Bilan Arte, ouvre la séance.

#### 1. APPEL NOMINAL

Section 03	University of British Columbia Students' Union Okanagan	Absente
Section 73	Vancouver Community College Students' Union	Présente
Section 75	Camosun College Student Society	Présente
Section 18	Douglas Students' Union	Par procuration
Section 33	Emily Carr Students' Union	Par procuration
Section 26	Kwantlen Student Association	Absente
Section 61	Vancouver Island University Students' Union	Présente
Section 13	College of New Caledonia Students' Union	Par procuration
Section 72	North Island Students' Union	Présente
Section 66	Northwest Community College Students' Union	Présente
	Northern British Columbia Graduate Students' Society*	Absente
Section 53	Okanagan College Students' Union	Par procuration
Section 86	College of the Rockies Students' Union	Absente
Section 04	Selkirk College Students' Union	Présente
Section 15	Thompson Rivers University Students' Union	Absente
Section 42	Alberta College of Art and Design Students' Association	Absente
Section 21	University of Calgary Graduate Students' Association	Absente
Section 90	First Nations University of Canada Students' Association	Présente
Section 09	University of Regina Students' Union	Présente
Section 101	University of Saskatchewan Graduate Students' Association	Présente
Section 17	University of Saskatchewan Students' Union	Absente
Section 37	Brandon University Students' Union	Présente
Section 96	University of Manitoba Graduate Students' Association	Absente
Section 103	University of Manitoba Students' Union	Absente
Section 38	Association étudiante de l'Université de Saint-Boniface	Présente
Section 08	University of Winnipeg Students' Association	Présente
Section 82	Algoma University Students' Union	Présente
Section 112	Association générale des étudiantes et étudiants du Collège Boréal	Absente
Section 102	Brock University Graduate Students' Association	Présente
Section 78	Carleton University Graduate Students' Association	Présente
Section 01	Carleton University Students' Association	Absente
Section 107	Association étudiante de La Cité collégiale	Présente
Section 92	Student Association of George Brown College	Présente
Section 93	Association étudiante du Collège Glendon	Absente
Section 54	University of Guelph Central Student Association	Présente
Section 62	University of Guelph Graduate Students' Association	Absente
Section 32	Lakehead University Student Union	Présente
Section 111	Laurentian Student Union	Présente
Section 30	Association générale des étudiant(e)s de l'Université Laurentienne	Absente
Section 110	Association des étudiantes et étudiants aux études supérieures de l'Université Laurentienne	Présente
Section 88	Association des étudiantes et étudiants francophones de l'Université Laurentienne	Présente
Section 104	Association des étudiantes et étudiants adultes et à temps partiel de la Laurentienne	Absente
Section 39	McMaster University Graduate Students' Association	Absente
Section 20	Nipissing University Student Union	Présente
Section 25	Ontario College of Art and Design Students' Union	Présente
Section 41	Student Federation of the University of Ottawa/ Fédération étudiante de l'Université d'Ottawa	Présente

## PAGE 2 – SOMMAIRE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

34<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle nationale, Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)

Du dimanche 22 novembre au mercredi 25 novembre 2015

---

Section 94	University of Ottawa Graduate Students' Association des étudiant(e)s diplômé(e)s de l'Université d'Ottawa	Présente
Section 27	Queen's University Society of Graduate and Professional Students	Absente
Section 24	Ryerson Students' Union	Absente
Section 105	Continuing Education Students' Association of Ryerson	Présente
Section 85	Association étudiante de l'Université Saint-Paul	Présente
Section 99	Scarborough Campus Students' Union	Présente
Section 19	University of Toronto Graduate Students' Union	Présente
Section 97	University of Toronto Association of Part-Time Undergraduate Students	Présente
Section 98	University of Toronto Students' Union	Présente
Section 109	University of Toronto Mississauga Students' Union	Présente
Section 71	Trent Central Student Association	Présente
Section 47	University of Western Ontario Society of Graduate Students	Absente
Section 56	Wilfrid Laurier University Graduate Students' Association	Absente
Section 48	University of Windsor Graduate Students' Society	Absente
Section 106	Organization of Part Time University Students, University of Windsor	Absente
Section 49	University of Windsor Students' Alliance	Présente
Section 68	York Federation of Students	Présente
Section 84	York University Graduate Students' Association	Présente
Section 67	University of New Brunswick Graduate Students Association	Présente
Section 63	Holland College Student Union	Absente
Section 70	University of Prince Edward Island Graduate Student Association	Présente
Section 31	University of Prince Edward Island Student Union	Absente
Section 95	Cape Breton University Students' Union	Absente
Section 11	University of King's College Students' Union	Présente
Section 34	Mount Saint Vincent University Students' Union	Présente
Section 07	Student Union of NSCAD University	Présente
Section 69	Association générale des étudiants de l'Université Sainte-Anne	Présente
Section 36	Grenfell Campus Student Union	Présente
Section 45	Marine Institute Students' Union	Présente
Section 100	Graduate Students' Union of the Memorial University of Newfoundland	Présente
Section 35	Memorial University of Newfoundland Students' Union	Présente
Section 46	College of the North Atlantic Students' Union	Présente

\* Membre éventuel

Arte déclare que le quorum est atteint.

### PRÉSENTATION DU RAPPORT DE L'EXÉCUTIF NATIONAL

Des membres de l'Exécutif national font une courte présentation du rapport de l'Exécutif national et répondent aux questions de l'auditoire.

**2015/11:29**      **MOTION**

Section 109/Section 32

Il est résolu d'adopter le rapport de l'Exécutif national.

**ADOPTÉE**

### 3. PRÉSENTATION DU RAPPORT DU COMITÉ DU BUDGET

Le représentant du Manitoba, Michael Barkman, présente le rapport du Comité du budget.

**2015/11:30**      **MOTION**

Section 68/Section 69

Il est résolu d'adopter le budget révisé de 2015-2016 tel que présenté.

**ADOPTÉE**

**4. PRÉSENTATION DU RAPPORT DU FORUM DES CAMPAGNES ET DES RELATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT**

La vice-présidente nationale, Anne-Marie Roy, fait des remarques sur certaines sections du rapport du Forum des campagnes et des relations avec le gouvernement.

**a. Proposition sur le sous-emploi et le chômage chez les jeunes**

**2015/11:006**

**MOTION**

Section 8/Section 105

Attendu que le chômage chez les jeunes est le double de la moyenne nationale;

Attendu que le nombre de stages non rémunérés a augmenté;

Attendu que le salaire minimum dans tout le pays ne tient plus le rythme des frais de scolarité et des frais de subsistance qui montent en flèche;

Attendu qu'il n'y a pas de stratégie fédérale efficace pour aborder le chômage et le sous-emploi chez les jeunes;

Attendu que nos membres sont directement touchés par l'augmentation du chômage chez les jeunes, l'érosion du travail de débutant rémunéré et le déclin de la qualité des emplois; par conséquent,

Il est résolu que la Fédération élabore une campagne pour aborder le chômage et le sous-emploi chez les jeunes qui comprendra les piliers suivants : régler le problème des stages non rémunérés, établir un salaire-subsistance de 15 \$ l'heure, et adopter une stratégie nationale réalisable d'emplois pour les jeunes;

Il est de plus résolu que cette campagne inclue des objectifs à court, moyen et long termes;

Il est de plus résolu de présenter cette campagne à l'Assemblée générale nationale de juin 2016 pour son approbation.

**2015/11:031**

**MOTION DE MODIFICATION**

Section 94/Section 61

Il est résolu de modifier la première clause de la motion 2015/11:006 pour qu'elle soit rédigée ainsi :

« Il est résolu que la Fédération élaborera une campagne pour aborder le chômage et le sous-emploi chez les jeunes qui comprendra les piliers suivants : régler le problème des stages non rémunérés, établir un salaire minimum de 15 \$ l'heure, et adopter une stratégie nationale réalisable d'emplois pour les jeunes; »

**ADOPTÉE**

**2015/11:032**

**MOTION DE MODIFICATION**

Section 46/Section 99

Il est résolu de modifier la motion 2015/11:006 en y ajoutant ce qui suit :

« Il est résolu que la Fédération élaborera une campagne pour aborder le chômage et le sous-emploi chez les jeunes qui comprendra les piliers suivants : régler le problème des stages de travail et des placements de travail non rémunérés et toute autre forme de travail non rémunéré, établir un salaire minimum de 15 \$ l'heure, et adopter une stratégie nationale réalisable d'emplois pour les jeunes; »

**ADOPTÉE**

**2015/11:033**

**MOTION**

Section 97/Section 101

Il est résolu de modifier la motion 2015/11:032 pour qu'elle soit rédigée ainsi :

« Il est résolu que la Fédération élaborera une campagne pour aborder le chômage et le sous-emploi chez les jeunes qui comprendra les piliers suivants : régler le problème des stages de travail et des placements de travail non rémunérés et toute autre forme de travail non rémunéré, établir un salaire minimum de 15 \$ l'heure, et adopter une stratégie nationale réalisable d'emplois pour les jeunes travailleuses et travailleurs et les nouveaux diplômés et diplômées; »

**ADOPTÉE**

## **PAGE 4 – SOMMAIRE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DE CLÔTURE**

34<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle nationale, Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)

Du dimanche 22 novembre au mercredi 25 novembre 2015

---

**2015/06:008 ADOPTÉE TELLE QUE MODIFIÉE**

### **b. Proposition concernant la campagne de lutte contre la corporatisation des campus**

**2015/11:012 MOTION**

Section 78/Section 105

Attendu que la campagne du Caucus national des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles (CNDTC) axée sur la « corporatisation » des universités n'a pas été mise à jour depuis plusieurs années;

Attendu que la campagne sur la corporatisation du CNDTC est axée principalement sur la commercialisation de la recherche et de l'espace sur le campus, mais ne traite pas des façons dont les universités sont de plus en plus régies en tant que sociétés à but lucratif qui limitent la participation démocratique des étudiantes et étudiants, des professeures et professeurs et du personnel du campus;

Attendu que la campagne de corporatisation du CNDTC souligne d'importantes questions, mais est impersonnelle et sans buts pratiques, ce qui rend difficile pour les sections locales d'utiliser la campagne en tant que fondement pour les activités d'organisation; par conséquent,

Il est résolu que la campagne sur la corporatisation du Caucus national des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles (CNDTC) soit élargie pour inclure la question de la gouvernance universitaire et du droit de la population étudiante à participer aux affaires de l'université;

Il est résolu que la campagne sur la corporatisation du CNDTC soit élargie pour incorporer des objectifs pratiques pour les activités d'organisation sur le campus;

Il est de plus résolu de créer du matériel neuf pour rattacher les priorités des entreprises privées aux expériences de tous les jours des étudiantes et étudiants sur le campus.

**ADOPTÉE**

### **c. Proposition concernant la campagne sur les accommodements**

**2015/11:014 MOTION**

Section 35/Section 105

Attendu que l'éducation est un droit;

Attendu que les étudiantes et étudiants handicapés font face à divers obstacles quant à l'accessibilité à l'éducation postsecondaire;

Attendu que l'obligation d'accommodement est généralement reconnue dans la jurisprudence et dans les codes fédéraux et provinciaux des droits de la personne;

Attendu que plusieurs établissements postsecondaires ont l'obligation d'accommodement quant aux besoins d'apprentissage des étudiantes et étudiants;

Attendu que les politiques et pratiques postsecondaires ne respectent pas toujours une norme acceptable quant à l'observation de l'obligation d'accommodement;

Attendu qu'en septembre 2015 une étudiante de l'Université Memorial s'est vu refuser l'accommodement par un employé, ce qui a suscité une attention médiatique à l'échelle nationale sur le manquement de l'établissement à observer l'obligation d'accommodement plein et raisonnable à l'égard des étudiantes et étudiants, par conséquent,

Il est résolu que la Fédération entreprenne une campagne d'éducation et d'action entourant le besoin de politiques et de pratiques adéquates concernant l'accommodement à l'égard des étudiantes et étudiants du niveau postsecondaire.

**2015/11:034 MOTION DE MODIFICATION**

Section 41/Section 105

Il est résolu de modifier la motion 2015/11:014 pour qu'elle soit rédigée comme suit :

« Il est résolu que la Fédération entreprenne une campagne d'éducation et d'action entourant le besoin de politiques et de pratiques justes, transparentes et équitables concernant l'accommodement à l'égard des étudiantes et étudiants du niveau postsecondaire;

Il est de plus résolu que cette campagne sera menée par des étudiantes et étudiants handicapés et qu'elle sera organisée et mise en œuvre en consultation avec des étudiantes et étudiants qui s'identifient comme handicapés dans les campus;

Il est de plus résolu que la Fédération aborde l'absence de politiques et de pratiques en matière d'accommodement au niveau postsecondaire pour toutes celles et tous ceux qui s'identifient comme handicapés, que leur handicap soit visible ou non, et écrive à cette fin une lettre à la ministre fédérale des Sports et des Personnes handicapées. »

**ADOPTÉE**

**2015/11:014 ADOPTÉE TELLE QUE MODIFIÉE**

**d. Proposition concernant le scrutin sur les campus**

**2015/11:016 MOTION**

Section 35/Section 105

Attendu que la Fédération, grâce à ses efforts de pression, a obtenu d'Élections Canada la possibilité pour les étudiantes et étudiants de voter sur certains campus partout dans le pays avant les élections fédérales;

Attendu que pendant les trois premiers jours de scrutin plus de 42 000 étudiantes et étudiants ont voté, dont plus de 2 000 étudiantes et étudiants de l'Université Memorial;

Attendu que l'occasion pour les étudiantes et étudiants de voter sur leur campus, même si leur circonscription est située à l'extérieur du campus, améliorera grandement leur accessibilité au scrutin;

Attendu que le projet pilote du vote sur le campus sera vraisemblablement évalué après les élections fédérales; par conséquent,

Il est résolu de faire pression auprès d'Élections Canada pour que le vote sur le campus devienne un élément permanent de son programme de vote par anticipation;

Il est de plus résolu de faire pression sur Élections Canada pour qu'il soit possible de voter sur le campus dans tous les établissements d'enseignement postsecondaire du pays.

**2015/11:035 MOTION DE MODIFICATION**

Section 109/Section 32

Il est résolu de modifier la motion 2015/11:016 pour qu'elle soit rédigée ainsi :

« Il est résolu que la Fédération fera pression auprès d'Élections Canada pour que le vote sur le campus devienne un élément permanent de son programme de vote par anticipation;

Il est de plus résolu que la Fédération fera pression sur Élections Canada pour qu'il soit possible de voter sur le campus dans tous les établissements d'enseignement postsecondaire du pays. »

**ADOPTÉE**

**2015/11:016 ADOPTÉE TELLE QUE MODIFIÉE**

**e. Proposition sur le Sommet national pour lutter contre le racisme**

**2015/11:018 MOTION**

Section 7/Section 105

Attendu que les groupes marginalisés font continuellement face à des formes uniques d'oppression, de marginalisation, de violence, d'occupation et de musellement à l'intérieur de nos campus et de nos communautés;

Attendu que l'éducation sur le privilège, l'intersectionnalité et les préjugés n'est pas intégrée dans la majorité de nos structures d'éducation ou de nos programmes d'études;

Attendu que les ateliers de lutte contre l'oppression, bien qu'utiles, ne sont pas une solution définitive pour lutter contre la discrimination parmi nos membres;

Attendu que les communautés racialisées, y compris les étudiantes et étudiants racialisés, se mobilisent continuellement pour des initiatives de campagne qui luttent contre le racisme et le colonialisme systémiques et institutionnalisés, et la violence sanctionnée par l'État, plus récemment, par des initiatives de campagne telles que *Idle No More* et *Black Lives Matter*;

Attendu que les communautés racialisées et les campagnes de lutte contre le racisme ont systématiquement été ciblées sur le campus et ailleurs en tant que moyen de contrecarrer ce travail important;

## **PAGE 6 – SOMMAIRE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DE CLÔTURE**

34<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle nationale, Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)

Du dimanche 22 novembre au mercredi 25 novembre 2015

---

Attendu que les étudiantes et étudiants racialisés ont besoin d'espaces pour pouvoir relater leurs expériences, partager leurs histoires et se soutenir mutuellement dans leur travail, tant sur le campus qu'ailleurs, pour lutter contre le racisme et le colonialisme; par conséquent,

Il est résolu que la Fédération organise un sommet étudiant national pour lutter contre le racisme, tant sur le campus qu'ailleurs;

Il est de plus résolu de faire en sorte que le sommet coïncide avec la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, le 21 mars 2016;

Il est de plus résolu que le sommet soit organisé en tant qu'espace ouvert exclusivement aux étudiantes et étudiants racialisés, pour se rassembler, relater leurs expériences, partager des ressources de lutte contre le racisme et le colonialisme sur le campus et ailleurs;

Il est de plus résolu d'élaborer un ordre du jour et des objectifs pour le sommet en consultation avec la représentante ou le représentant national des étudiantes et étudiants racialisés et du groupe modulaire national des étudiantes et étudiants racialisés.

### **2015/11:036 MOTION DE MODIFICATION**

Section 68/Section 08

Il est de plus résolu de modifier la troisième clause de la motion 2015/11:018 pour qu'elle soit rédigée ainsi :

« Il est de plus résolu que le sommet soit organisé en tant qu'espace ouvert exclusivement aux étudiantes et étudiants racialisés et aux étudiantes et étudiants autochtones, pour se rassembler, et partager leurs récits et leurs ressources de lutte contre le racisme et le colonialisme sur le campus et ailleurs; »

**ADOPTÉE**

### **2015/11:037 MOTION DE MODIFICATION**

Section 68/Section 20

Il est de plus résolu de modifier la quatrième clause de la motion 2015/11:018 pour qu'elle soit rédigée ainsi :

« Il est de plus résolu d'élaborer un ordre du jour et des objectifs pour le sommet en consultation avec la représentante ou le représentant national des étudiantes et étudiants racialisés, le Groupe modulaire national des étudiantes et étudiants racialisés, la représentante ou le représentant national des étudiantes et étudiants autochtones, et le Groupe modulaire national des étudiantes et étudiants autochtones. »

**ADOPTÉE**

### **2015/11:038 MOTION**

Section 68/Section 34

Il est résolu de modifier la motion 2015/11:018 en y ajoutant ce qui suit :

« Il est de plus résolu que les sections locales doivent offrir aux membres racialisés et autochtones plus de possibilités pour y participer. »

### **2015/11:018 ADOPTÉE TELLE QUE MODIFIÉE**

#### **f. Proposition pour un portail d'information**

### **2015/11:024 MOTION**

Section 38/Section 105

Attendu que la Fédération est composée de syndicats étudiants membres;

Attendu que les syndicats étudiants membres créent des campagnes complémentaires et originales de la Fédération;

Attendu que la Fédération est plus puissante lorsque nous sommes unis et solidaires;

Attendu que les demandes de liberté d'accès à l'information est souvent valorisée au sein de la Fédération; par conséquent,

Il est résolu que la Fédération accélère la création et le lancement d'un portail d'information qui inclut des blogues, l'affichage de vidéos, des messages, des illustrations graphiques et d'autre matériel pertinent.



**2015/11:039 MOTION DE MODIFICATION**

Section 105/Section 32

Il est résolu de modifier la motion 2015/11:024 pour qu'elle soit rédigée ainsi :

« Il est résolu que la Fédération accélère la création et le lancement d'un portail d'information réservé aux membres qui comprend des ressources bilingues téléchargeables dont des blogues, des vidéos, des illustrations graphiques, le logo de la Fédération et d'autre matériel pertinent;

Il est de plus résolu que le portail présente une section où les sections locales peuvent télécharger leur propre matériel dans un but de partage et de communication entre sections locales;

Il est de plus résolu de rédiger un guide d'utilisation du nouveau portail et de le distribuer aux sections locales. »

**ADOPTÉE**

**2015/11:024 ADOPTÉE TELLE QUE MODIFIÉE**

**g. Proposition pour un groupe de travail sur l'éducation en français**

**2015/11:026 MOTION**

Section 69/Section 105

Attendu que la qualité de l'éducation postsecondaire en français varie d'une institution à une autre;  
Attendu qu'il y a des étudiantes et des étudiants qui sont inscrits dans des programmes en français qui doivent le terminer en anglais;

Attendu que les membres du Groupe modulaire des étudiantes et étudiants francophones et du Forum sur le bilinguisme ont discuté à quelques reprises de l'importance de l'accessibilité à une éducation postsecondaire pour les étudiantes et étudiants francophones; par conséquent,

Il est résolu de créer un groupe de travail pour étudier la situation de l'éducation postsecondaire en français au Canada.

**2015/11:040 MOTION DE MODIFICATION**

Section 38/Section 69

Il est résolu de modifier la motion 2015/11:026 pour qu'elle soit rédigée ainsi :

« Il est résolu de créer un groupe de travail pour étudier la situation de l'éducation en français en situation minoritaire au Canada et que le groupe de travail développe des recommandations compréhensives au niveau fédéral accompagnées d'un rapport pour améliorer l'accès à l'information en français pour l'AGA de juin 2016 et de l'inclure dans la semaine de pression suivante.

Il est de plus résolu qu'un(e) coordinateur(trice) francophone ou bilingue soit embauché et que le travail de terrain soit sous sa direction. »

**ADOPTÉE**

**2015/11:026 ADOPTÉE TELLE QUE MODIFIÉE**

**6. PRÉSENTATION DU RAPPORT DU COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL ET DES SERVICES**

La représentante de la Nouvelle-Écosse, Michaela Sam, fait des remarques sur certaines sections du rapport du Comité du développement organisationnel et des services.

**a. Proposition sur l'ajout de produits offerts par le Réseau d'achats éthiques**

**2015/11:008 MOTION**

Section 8/Section 105

Attendu que le Réseau d'achats éthiques (RAE) existe dans le but de fournir du matériel produit éthiquement;

Attendu que le RAE aide les syndicats étudiants membres à acheter des produits à un taux local;

Attendu qu'une portion importante des membres de la Fédération connaît des hivers extrêmement froids;

## **PAGE 8 – SOMMAIRE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DE CLÔTURE**

34<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle nationale, Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)

Du dimanche 22 novembre au mercredi 25 novembre 2015

---

Attendu que la plupart des syndicats étudiants membres ont remarqué une augmentation des demandes de vêtements d'hiver; par conséquent,

Il est résolu d'inclure dans les articles offerts par le Réseau d'achats éthiques de la Fédération les suivants : mitaines, écharpes, tuques et chandails à capuche ou en molleton;

Il est de plus résolu de produire ces nouveaux articles pour les offrir pendant les activités d'accueil aux étudiantes et étudiants de l'automne 2016;

Il est de plus résolu qu'il soit possible de personnaliser ces nouveaux articles.

### **2015/11:041 MOTION DE MODIFICATION**

Section 99/Section 109

Il est de plus résolu de modifier la troisième clause de la motion 2015/11:008 pour qu'elle soit rédigée ainsi :

« Il est de plus résolu de produire ces nouveaux articles pour les offrir pendant les activités d'accueil aux étudiantes et étudiants de l'automne 2016; »

**ADOPTÉE**

### **2015/11:008 ADOPTÉE TELLE QUE MODIFIÉE**

#### **b. Proposition concernant le programme de rabais ISIC**

### **2015/11:010 MOTION**

Section 8/Section 105

Attendu qu'ISIC G.-B. offre une gamme considérable de rabais;

Attendu qu'ISIC G.-B. se vante d'une utilisation incroyable;

Attendu qu'ISIC G.-B. offre de nombreux rabais de haute qualité;

Attendu que la qualité et la quantité des rabais offerts par ISIC G.-B. excèdent celles d'ISIC Canada; par conséquent,

Il est résolu de charger l'Exécutif national d'examiner les techniques et stratégies qu'emploie le syndicat national des étudiantes et étudiants de la G.-B. (UK's National Union of Students – NUS);

Il est de plus résolu que l'Exécutif élu crée des liens plus solides avec le NUS afin d'aider à examiner le succès d'ISIC en G.-B. et de créer une solidarité internationale entre les étudiantes et étudiants.

**ADOPTÉE**

#### **c. Proposition sur l'application mobile OOHLALA**

### **2015/11:020 MOTION**

Section 37/Section 105

Attendu que l'application OOHLALA Mobile n'est pas utile;

Attendu que la Fédération paie pour un service dont les membres ne profitent pas; par conséquent,

Il est résolu que la Fédération mette fin à sa relation avec OOHLALA Mobile dès que possible.

**REJETÉE**

#### **d. Proposition sur les pétitions de retrait de l'accréditation**

### **2015/11:022 MOTION DE MODIFICATION DES RÈGLEMENTS**

Section 98/Section 105

Attendu que les membres individuels ont le droit de lancer une pétition pour se joindre à la Fédération ou la quitter;

Attendu que le seuil pour la tenue d'un vote en vue de l'accréditation est de dix pour cent (10 %) des étudiantes et étudiants et que le seuil pour la tenue d'un vote en vue du retrait de l'accréditation est de vingt pour cent (20 %) des étudiantes et étudiants;

Attendu que la pétition de retrait de l'accréditation requiert le double des signatures requises pour la pétition d'accréditation;

## ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE – PAGE 9

34<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle nationale, Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)  
Du dimanche 22 novembre au mercredi 25 novembre 2015

---

Attendu que le montant de signatures requis pour lancer une pétition de retrait de l'accréditation est déraisonnablement élevé pour les sections locales où les membres sont plus nombreux;

Attendu que le processus de retrait de l'accréditation comporte néanmoins un référendum démocratique présenté aux membres après la pétition;

Attendu que les membres ont droit à des règlements accessibles et démocratiques; par conséquent,

Il est résolu de modifier les règlements de manière à ce qu'une pétition réclamant la tenue d'un vote sur le retrait de l'accréditation puisse être exécutée moyennant la signature de quinze pour cent (15 %) des membres;

Il est de plus résolu de modifier le sous-alinéa 3.a.iii du paragraphe a du Règlement I pour qu'il soit rédigé ainsi :

Seuls les étudiants et étudiantes appartenant collectivement à une association membre locale sont autorisés à entreprendre un vote sur le retrait de l'accréditation, conformément à l'article 6 du Règlement I, en présentant à l'Exécutif national de la Fédération une pétition réclamant la tenue du vote et ladite pétition doit être signée par un minimum de quinze pour cent (15 %) desdits étudiants et étudiantes.

Il est de plus résolu de modifier le paragraphe 6 du Règlement I pour tenir compte de ce changement et de modifier la première phrase du paragraphe 6 pour qu'elle soit rédigée ainsi :

Selon les dispositions du sous-alinéa 3.a.iii du Règlement I, une pétition pour la tenue d'un vote sur le retrait de l'accréditation doit être signée par au moins quinze pour cent (15 %) de l'ensemble des étudiantes et étudiants membres de l'association membre locale et doit être livrée à l'Exécutif national de la Fédération.

Il est de plus résolu que toute autre référence à ce seuil dans tous les documents de fonctionnement ou publications de la Fédération soit modifiée en conséquence.

**REJETÉE**

### 7. PRÉSENTATION DU RAPPORT DU COMITÉ DE MISES EN CANDIDATURE

#### a. Présidente nationale pour 2016-2017

2015/11:042 **MOTION**  
Section 07/Section 32

Il est résolu de ratifier Bilan Arte (section 103) à titre de présidente nationale pour le mandat de 2016-2017.

**ADOPTÉE**

#### b. Vice-présidente nationale pour 2016-2017

2015/11:043 **MOTION**  
Section 07/Section 32

Il est résolu de ratifier Anne-Marie Roy (section 41) à titre de vice-présidente nationale pour le mandat de 2016-2017.

**ADOPTÉE**

#### c. Trésorier pour 2016-2017

2015/11:044 **MOTION**  
Section 07/Section 32

Il est résolu de ratifier Peyton Veitch (section 8) à titre de trésorier pour le mandat de 2016-2017.

**ADOPTÉE**

#### d. Comité d'appel de référendums

2015/11:045 **MOTION**  
Section 07/Section 32

Il est résolu de ratifier Francis Pineda (section 24) et Carissa Taylor (section 102) à titre de membres du Comité d'appel de référendums.

## **PAGE 10 – SOMMAIRE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DE CLÔTURE**

34<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle nationale, Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)

Du dimanche 22 novembre au mercredi 25 novembre 2015

---

### **ADOPTÉE**

#### **e. Représentante des femmes pour 2015-2016**

**2015/11:046 MOTION**

Section 07/Section 32

Il est résolu de ratifier Vanessa Dorimain (section 41) à titre de représentante des femmes pour le reste du mandat de 2015-2016.

### **ADOPTÉE**

#### **f. Représentante des collèges et instituts pour 2015-2016**

**2015/11:047 MOTION**

Section 07/Section 32

Il est résolu de ratifier T'ehskwiisimka Marshall (section 72) à titre de représentante des collèges et instituts pour le reste du mandat de 2015-2016.

### **ADOPTÉE**

## **8. ÉTUDE DES MOTIONS D'URGENCE**

#### **a. Proposition de lutte contre la politique sur le port de peintures traditionnelles de l'Université Algoma**

**2015/11:048 MOTION**

Section 08/Section 99

Attendu que l'administration de l'Université Algoma tente de mettre en œuvre une politique sur le port de peintures traditionnelles;

Attendu que cette politique a été élaborée sans consulter les étudiantes et étudiants autochtones qui fréquentent l'Université Algoma;

Attendu que cette politique enchâsse des dispositions néfastes et coloniales comme l'exigence de donner un préavis de cinq à dix jours de son intention de porter des peintures traditionnelles, ce qui résulte en une multiplication des interventions policières impliquant des étudiantes et étudiants autochtones; par conséquent,

Il est résolu de rédiger une lettre à l'intention de l'administration de l'Université Algoma condamnant la politique sur le port de peintures traditionnelles et demandant qu'une nouvelle politique soit rédigée en consultation avec les étudiantes et étudiants autochtones;

Il est de plus résolu de rédiger ladite lettre en collaboration avec le Caucus national des Autochtones;

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à envoyer des lettres similaires et à tenir des actions en guise de solidarité avec les étudiantes et étudiants qui fréquentent l'Université Algoma.

### **ADOPTÉE**

#### **b. Proposition d'appui pour le gel des frais de scolarité pour tous les étudiants et étudiants de Terre-Neuve-et-Labrador**

**2015/11:049 MOTION**

Section 20/Section 92

Attendu que des moyens de pression ont des effets négatifs sur les étudiantes et étudiants, les employées et employés ainsi que les professeures et professeurs peu importe le campus universitaire où de tels moyens sont pris;

Attendu que les membres du corps professoral à temps plein de l'Université Nipissing sont en grève depuis 00 h 01 le 2 novembre 2015;

Attendu que les étudiantes et étudiants n'ont plus de cours depuis maintenant trois semaines et trois jours;

Attendu que ces moyens de pression affectent plus de 5 000 étudiantes et étudiants à North Bay, Brantford et Bracebridge;

Attendu que cette grève cause aux étudiantes et étudiants énormément de stress, d'anxiété et de dépression en raison des conséquences inconnues de cette grève du corps professoral;

Attendu que cette grève pourrait faire perdre aux étudiantes et étudiants de très importantes pauses pour leur bien-être mental, par exemple leur semaine de lecture pendant l'hiver et une bonne partie de leur congé à Noël;

Attendu que l'université a déclaré que si la grève dure plus de six semaines, les étudiantes et étudiants qui fréquentent l'Université Nipissing courent le risque de voir leur semestre prolongé au-delà du 30 avril 2015;

Attendu que le fait de prolonger le calendrier scolaire au-delà du 30 avril ferait en sorte que les étudiantes et étudiants s'endetteraient davantage pour couvrir leurs frais de subsistance, vivraient un très grand stress attribuable à l'impossibilité de trouver un emploi et verraient leur avenir scolaire ainsi que leur future carrière mis en péril;

Attendu que, par la voie de pétitions, de documents, de déclarations publiques, etc., le Nipissing University Student Union et ses membres demandent sans relâche aux deux parties de retourner à la table et de s'entendre;

Attendu qu'aucune rencontre de négociation n'a été fixée, mais que, après quatre semaines de moyens de pression, seule une « rencontre exploratoire » est prévue;

Attendu que l'éducation est un droit; par conséquent,

Il est résolu d'encourager les syndicats étudiants locaux membres de signer une pétition préparée par un étudiant de l'Université Nipissing, laquelle décrit les préoccupations que vivent les étudiantes et étudiants et demande aux deux parties de retourner à la table et de conclure une entente;

Il est de plus résolu d'encourager les syndicats étudiants locaux membres à envoyer une lettre d'appui à la communauté de l'Université Nipissing (similaire à la lettre envoyée par la Fédération) pour rappeler les difficultés que vivent les étudiantes et étudiants dont les cours ont été annulés et demander à l'administration et au corps professoral de l'Université Nipissing de retourner à la table de négociation dans un esprit de bonne foi et prêts à faire d'importantes concessions dans l'optique de s'entendre et de permettre aux étudiantes et étudiants de reprendre leurs cours.

**2015/11:050 MOTION DE MODIFICATION**

Il est résolu de modifier la deuxième clause de la motion 2015/11:049 pour qu'elle soit rédigée comme suit :

Il est de plus résolu d'encourager les syndicats étudiants locaux membres à envoyer une lettre d'appui à la communauté de l'Université Nipissing (similaire à la lettre envoyée par la Fédération), incluant à l'association des professeures et professeurs, pour rappeler les difficultés que vivent les étudiantes et étudiants dont les cours ont été annulés et demander à l'administration et au corps professoral de l'Université Nipissing de retourner à la table de négociation dans un esprit de bonne foi et prêts à faire d'importantes concessions dans l'optique de s'entendre et de permettre aux étudiantes et étudiants de reprendre leurs cours.

**ADOPTÉE**

**2015/11:049 ADOPTÉE TELLE QUE MODIFIÉE**

**c Proposition d'appui pour le gel des frais de scolarité pour tous les étudiants et étudiants de Terre-Neuve et Labrador**

**2015/11:051 MOTION**

Section 101/Section 71

Attendu que la 34<sup>e</sup> Assemblée générale nationale a connu un énorme succès en soutenant les efforts de pression de divers éléments régionaux et groupes modulaires;

Attendu que la Fédération a soutenu les efforts de pression d'éléments provinciaux dans le cadre d'élections provinciales, par exemple dans le cas de la motion d'urgence présentée par la section 36 sur la campagne électorale provinciale à Terre-Neuve-et-Labrador;

Attendu que le président de l'Université de Regina a annoncé en octobre que le gouvernement provincial de la Saskatchewan avait baissé de 850 000 \$ le budget de l'Université de Regina et appliqué ce montant au remboursement de la dette provinciale;

## **PAGE 12 – SOMMAIRE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DE CLÔTURE**

34<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle nationale, Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)

Du dimanche 22 novembre au mercredi 25 novembre 2015

---

Attendu que les fonds affectés au projet Innovation Saskatchewan avaient déjà été promis aux étudiantes et étudiants;

Attendu que, exception faite des programmes de rétention des diplômées et diplômés, la Saskatchewan ne compte aucun programme d'allègement de dette;

Attendu que, si la Saskatchewan souhaite accueillir des étudiantes et étudiants provenant d'ailleurs au Canada et de l'étranger, le gouvernement provincial aurait intérêt à investir dans l'enseignements postsecondaire;

Attendu qu'une élection provinciale se tiendra en Saskatchewan en avril 2016;

Attendu que l'élément de la Saskatchewan a élu son exécutif pour 2016-2017 durant la 34<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle;

Attendu que la Fédération agit solidairement avec des groupes provinciaux et régionaux dans le dossier préoccupant des hausses de frais de scolarité;

Attendu que la Saskatchewan arrive au deuxième rang des provinces pour ce qui est des frais de scolarité les plus élevés pour la population canadienne; par conséquent,

Il est résolu que la Fédération travaille avec les membres de la Saskatchewan à l'élaboration et la promotion de matériel visant à faire pression sur les candidates et candidats à l'élection provinciale 2016 en Saskatchewan sur les questions de l'accessibilité de l'éducation et de l'amélioration du programme de prêts étudiants de la province;

Il est de plus résolu que la campagne exerce des pressions sur les partis politiques pour qu'ils s'engagent à mieux financer l'éducation postsecondaire dans la province;

Il est de plus résolu d'ajouter la campagne à l'ordre du jour de la réunion du Caucus national des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles de février 2016, laquelle se tiendra en Saskatchewan.

### **ADOPTÉE**

**2015/11:052**

### **MOTION**

Section 109/Section 99

Attendu que les étudiantes et étudiants noirs qui fréquentent l'Université du Missouri et l'Université Yale doivent composer avec le racisme contre les Noirs sans aucun soutien de l'administration de leur université;

Attendu que les étudiantes et étudiants noirs de l'Université du Missouri et de l'Université Yale ont organisé des grèves de la faim, des boycotts et des manifestations à des fins de sensibilisation à la violence qu'ils vivent en raison du sentiment anti-Noirs qui règne dans leur établissement;

Attendu que les étudiantes et étudiants noirs qui fréquentent l'Université du Missouri ont vu certaines de leurs demandes satisfaites après que l'équipe de football avait organisé un boycott ayant fait perdre des revenus à l'université;

Attendu que la violence associée au racisme contre les Noirs ne se limite pas aux établissements collégiaux et universitaires aux États-Unis;

Attendu que des étudiantes et étudiants de l'Université Guleph vivent du racisme manifeste sous la forme de menaces, de surveillance et d'une demande de destitution de l'Exécutif;

Attendu que nous vivons dans une société raciste de suprématie blanche;

Attendu que la culture noire est constamment appropriée et cooptée;

Attendu qu'il y a une représentation inadéquate des personnes de race noire au sein de l'administration et de la haute direction des collèges et des universités;

Attendu que l'espace où les personnes de race noire peuvent organiser dans les campus est limité; par conséquent,

Il est résolu que les sections locales s'efforcent d'être solidaires avec les étudiantes et étudiants noirs dans les établissements d'enseignement postsecondaire ainsi qu'au sein des communautés noires autour de ces établissements;

Il est de plus résolu que la Fédération est solidaire avec les organisatrices et organisateurs étudiants noirs de l'Université du Missouri et de l'Université Yale et publiera une déclaration de solidarité, versera un don de 500 \$ et offrira du soutien non financier de leurs efforts d'organisation;

## ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE – PAGE 13

34<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle nationale, Fédération canadienne des étudiantes et étudiants(-Services)  
Du dimanche 22 novembre au mercredi 25 novembre 2015

---

Il est de plus résolu que les sections locales agissent en solidarité avec les étudiantes et étudiants noirs de l'Université du Missouri et de l'Université Yale en écrivant des lettres de solidarité et en versant des dons pour soutenir leurs initiatives d'organisation;

Il est de plus résolu que la Fédération développe et coordonne des ateliers contre l'oppression à l'intention des sections locales, lesquels ateliers seront animés par des personnes racialisées discutant du sentiment anti-Noirs;

Il est de plus résolu d'encourager les sections locales à condamner les actes de racisme dans des lettres de solidarité et à s'engager dans des actions coïncidant avec les étudiantes et étudiants de l'Université Guelph;

Il est de plus résolu que la Fédération appuie et compense tout soutien en santé mentale requis par les membres de l'exécutif et des organisatrices et organisateurs étudiants qui vivent des traumatismes à l'Université Guelph;

Il est de plus résolu que la Fédération crée du matériel « Noirs sur le campus » en consultation avec des étudiantes et étudiants touchés par la question et distribue ce matériel aux sections locales.

**ADOPTÉE**

### 9. ANNONCES

Dubinski procède à un certain nombre d'annonces logistiques.

### 10. LEVÉE DE LA SÉANCE

2015/11:053

#### MOTION

Section 105/Section 68

Il est résolu de lever la séance.

**ADOPTÉE**

21 h 02 : La séance est levée.